



# Engagement des familles adhérentes de l'association



Nous soussignés :

Monsieur .....

et

Madame.....

Déclarons accepter intégralement les statuts et le règlement intérieur de l'association, et nous engageons notamment à respecter les règles de fonctionnement suivantes :

- En dehors des séances de prise en charge, les enfants sont placés sous la surveillance permanente de l'adulte responsable d'eux et ne doivent pas être laissés seuls dans les locaux de l'association. Si cet adulte est amené à s'absenter pendant une prise en charge, il doit impérativement prévenir le thérapeute à qui est confié l'enfant ou le bureau administratif, et revenir avant la fin de la séance.
- Les lieux d'accueil et le matériel mis à la disposition des parents, accompagnants et enfants doivent être laissés dans l'état dans lequel ils étaient à l'arrivée de chacun, et les adultes doivent veiller à ranger, nettoyer ou réparer si nécessaire les dégâts occasionnés.
- La propreté des parties communes (notamment les toilettes) doit être respectée, et les adultes en charge des enfants doivent s'assurer de leur état correct après le passage des enfants.
- Les locaux de l'association étant un lieu d'accueil, d'échange et de travail, il est important de faire coexister convivialité et calme.

Date : ..... Signatures :

